



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 57752

Texte de la question

M Denis Jacquat demande à M le ministre de la défense de bien vouloir lui préciser les rapports de subordination qu'entretiennent la hiérarchie militaire et celle des personnels civils de la défense. Plus particulièrement, il lui demande de bien vouloir lui en indiquer le détail par grade ou fonction.

Texte de la réponse

Reponse. - Au sein de la communauté des fonctionnaires civils et militaires qui servent l'Etat il n'existe qu'une seule hiérarchie, celle des mérites dont découle celle des grades et des emplois.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57752

Rubrique : Armée

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2165